



L'an deux mil dix-neuf
Le dix-neuf juillet

Devant le notaire Simon WETS résidant à Schaerbeek, exerçant sa fonction dans la société civile sous forme de société privée à responsabilité limitée "Benjamin Wets & Simon Wets, notaires associés" à Schaerbeek (1030 Bruxelles) boulevard Auguste Reyers, 41 boîte 7.

ONT COMPARU :

Madame BUFFE Yolande Lucienne Elise, née à Ath le dix-huit juin mil neuf cent vingt-six (carte d'identité numéro 592351903048 - registre national numéro 26061800246) divorcée, domiciliée à Schaerbeek (1030 Bruxelles) rue Henri Chomé, 59 boîte 1.

Dénommée ci-après : "LE DONATEUR"

Lequel déclare par les présentes faire donation entre vifs PAR PRECIPUT ET HORS PART, et en conséquence avec dispense de rapport à sa succession, à ses nièces, ici présentes et acceptant :

Premier
feuillet

1) Madame DUFOUR Anne Marie Pascale Andrée, née à Etterbeek le trente mars mil neuf cent cinquante-six (carte d'identité numéro 592600452313 - registre national numéro 56033045635) épouse de Monsieur BOMBACE James Vincenzo Vittorio, domiciliée à Woluwe-Saint-Pierre (1150 Bruxelles) Clos du Mouron, 13, mariée sous le régime de la séparation des biens suivant contrat de mariage reçu par le notaire Bernard Dewitte à Ixelles le deux mai mil neuf cent quatre-vingt-neuf, régime non modifié, ainsi déclaré.

2) Madame DUFOUR Yolande Simonne Marie Ghislaine, née à Etterbeek le dix-neuf janvier mil neuf cent cinquante-trois (carte d'identité numéro 592259210656 - registre national numéro 53011941835) célibataire, domiciliée à Kraainem (1950) avenue Lauriers Cerises, 12.

Dénommées ci-après : "LE DONATAIRE"

De la NUE-PROPRIETE DE LA TOTALITE DE SES DROITS dans les biens immeubles dont la description suit, pour y réunir l'usufruit au décès du donateur :

1) COMMUNE DE SCHAERBEEK
(cinquième division)

Dans un immeuble à appartements multiples dénommé "Résidence Californie II", sis rue Henri Chomé, 59, présentant d'après titre un développement de façade approximatif de quarante-six mètres septante-cinq centimètres, cadastré d'après titre section B numéro 403 M 3 pour quatorze are quatorze centiares dix-huit décimètres carrés et d'après extrait cadastral récent section B numéro 0403/00M3P0000 :



1) L'APPARTEMENT NUMERO QUINZE (15) AU TROISIEME ETAGE, comprenant:

a) en propriété privative et exclusive:

- au niveau de troisième étage: living, hall, vestiaire, dégagement, water-closet, salle de bains, deux chambres, cuisine avec terrasse et armoire murale;
au niveau du sous-sol: la cave numéro quinze.

b) en copropriété et indivision forcée: deux cent nonante-trois/dixmillièmes (293/10.000^{èmes}) des parties communes et du terrain.

2) LA GARAGE NUMERO VINGT-CINQ (25) AU SOUS-SOL, comprenant :

a) en propriété et exclusive: au niveau du sous-sol, le garage proprement dit avec sa porte ou volet;

b) en copropriété et indivision forcée: cinquante-quatre/dixmillièmes (54/10.000^{èmes}) des parties communes et du terrain.

Identifiant parcellaire: 0403/00 N370021

Revenu cadastral: sept cent quatre euros (704 €).

Tels que ces biens sont décrits à l'acte de base reçu par le notaire Robert Philips à Koekelberg le cinq juin mil neuf cent soixante-trois, transcrit au troisième bureau des hypothèques de Bruxelles le vingt-sept juin suivant, volume 565 numéro 6.

2) COMMUNE DE SCHAERBEEK
(cinquième division)

Dans un immeuble à appartements multiples, dénommé "Résidence Beausoleil", construit sur un terrain sis à l'angle des avenues Eugène Plasky, 161, et de l'Emeraude, avec des façades respectives de dix-huit mètres soixante centimètres et de dix-huit mètres douze centimètre, et un pan coupé de trois mètres cadastré d'après titre section C numéro 94 02 N4 pour trois ares quarante-cinq centiares cinq dixmilliaires et d'après extrait cadastral récent section C numéro 0094/02N4P0000 :

L'APPARTEMENT DÉNOMMÉ "COIN 4" SITUÉ AU QUATRIEME ETAGE, comprenant:

a) en propriété privative et exclusive:

- au quatrième étage: hall, dégagement et vestiaire, living room, cuisine avec armoire, terrasse, salle de bains, water-closet, chambre à coucher;

- au septième étage: la mansarde numéro 4;

- aux sous-sols: la cave numéro 1.

b) en copropriété et indivision forcée: treize/quatre centièmes (13/400^{èmes}) des parties communes.

Identifiant parcellaire: 0094/02N4P0013

Revenu cadastral (non-indexé): huit cent quarante-cinq euros (845 €)

Tel que ce bien figure et est décrit à l'acte de base reçu par le notaire Edmond Ingeveld à Ixelles le vingt et un juin mil neuf cent trente-sept, dûment transcrit.

Dénommés ci-après ensemble et invariablement "LE BIEN"

ORIGINE DE PROPRIETE

1) L'appartement numéro "15" et le garage "25" dans l'immeuble à Schaerbeek, rue Henri Chomé, 59, appartiennent à Madame Buffe Yolande Lucienne Elise pour les avoir acquis aux termes d'un acte reçu par les notaires Robert Philips à Koekelberg et